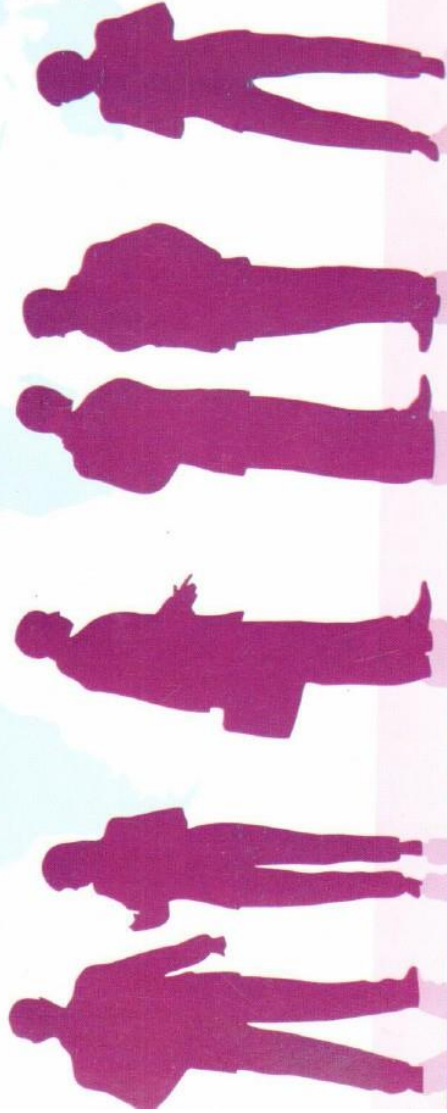


Service Roaming

موريتاني GSM
Mauritani

Parlez en toute liberté
dans plus de 150 pays

Avec le nouveau service roaming
mauritani, parlez à des prix compétitifs
vers plus de 400 opérateurs
internationaux.



شبكة تانل
Chinguitel
موريتاني



AKHBAR El Jeïch



Pour vos publicités et annonces :

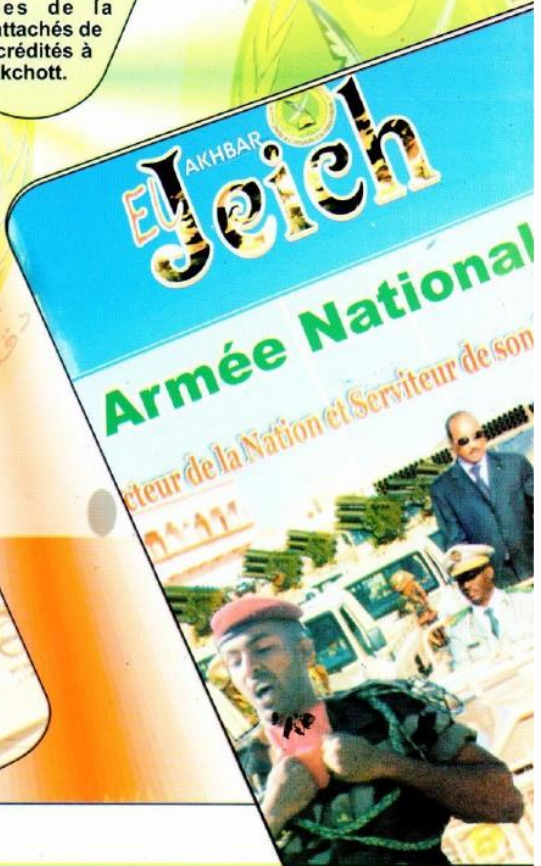
Akhbar El Jeïch vous offre une page publicitaire

Organe d'information officiel de l'Armée Nationale, Akhbar El Jeïch est une revue bimestrielle qui traite de thèmes d'actualité sur des domaines variés: militaire, technologique, médical, environnemental, économique, culturel...

AEJ est:

- Publiée dans deux versions, arabe et français;
- Tirée en quadrichromie sur papier couché brillant.
- Distribuée au niveau de toutes les formations militaires, dans les institutions publiques, dans les ambassades de la Mauritanie et aux attachés de Défense accrédités à Nouakchott.

Akhbar El Jeïch



mars - avril 2012

El Jeïch 3



A- Humour

Un homme prétentieux harangue une foule venue écouter le programme que celui-ci propose s'il est élu président. Si vous m'éliez président, je vous présiderai. Je ferai un parlement, non pas à deux chambres, mais à plusieurs Salons car les chambres, c'est trop petit pour parlementer les problèmes du pays.

Pour avoir une économie fiable, savez-vous ce que j'envisage faire à Eh bien, je priverai toutes les sociétés de l'Etat.

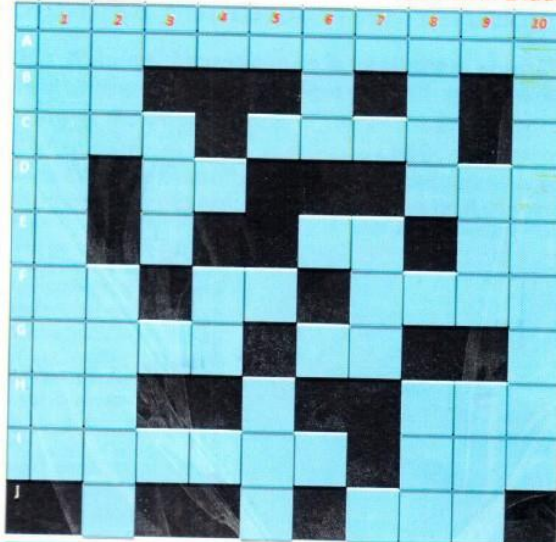
Sur le plan social, j'ai une stratégie qui va satisfaire tout le monde ! Je vais sociabiliser tout le peuple. Je ferai de vous des gens civilisés puisque le peuple est civil ! Je vous donnerai la liberté, car je voudrais faire de vous un peuple libertin. Je sais que vous rêvez d'égalité, vous serez tous égaux, alors je ferais de vous un peuple égoïste à tout point de vue.

Enfin, étant moi-même un homme cultivé, je ferai des cultivateurs.

Cne L.M. Diadié

B- Mots Croisés

Cne L.M. Diadié



HORIZONTALEMENT

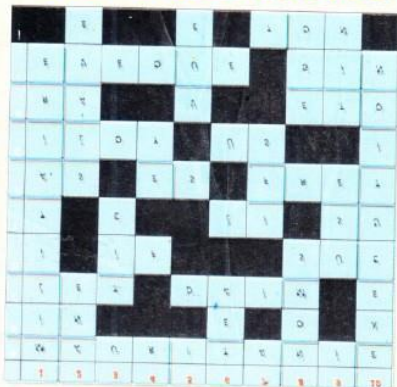
- A- Elle nous est très chère
- B- Chic-
- C- Cout de tennis- Cerf
- D- Conifère- Jus
- E- Mesure chinoise - connu
- F- Champion- suit Docteur- Cargaïson
- G- Petite Ile-Coutume
- H- Coup de baguette- footballeur Camerounais
- I- Religieux Chrétien- Boisson Alcoolisée
- J- Possessif

VERTICALEMENT

- 1- Soldat
- 2- Bourricot- Type d'européen
- 3- Habitude -
- 4- Conjonction
- 5- Vision
- 6- Breuvage anglo-saxon
- 7- Conifères
- 8- Patronymes- le moi
- 9- Effiloché- bois soutien en cale sèche
- 10- Mise à mort

Les corrections en bas de page

CORRECTIONS



Caricature 31





L'armée nationale célèbre le 64ème anniversaire de la création du Conseil International du Sport Militaire

L'armée nationale a commémoré, samedi 18/02/2012, à l'instar des 133 états membres du conseil International du sport militaire, le 64^{ème} anniversaire de la création de ce conseil en 1948.

A cette occasion, l'armée nationale a organisé un cross à Nouakchott auquel ont participé plus de 500 concurrents.



Au niveau national, plus de 3000 concurrents ont participé à cette manifestation sportive d'envergure internationale, organisé pour la 4ème année consécutive, cet événement sportif a vu la participation très remarquable de 25 élèves du lycée militaire et des étudiants de l'école supérieure polytechnique.

Le cross s'est déroulé sur deux circuits distincts ; 3 km pour les élèves du lycée militaire et 6 km pour le reste des concurrents. Au-delà de l'événement proprement dit, le but essentiel est d'encren la culture de la pratique du sport dans le milieu militaire eu égard au bien être physique et mental qu'il engendre.

Le Colonel Mohamed Mahmoud Ould Eyoub, Directeur du Sport Militaire a souligné l'importance de la pratique du sport dans la vie de l'homme en général et du militaire en particulier pour préserver sa santé et sa condition physique de façon permanente.

Il a ajouté aussi que la pratique du sport en général et du sport militaire en particulier est un facteur de préparation physique permanente pour les individus, en plus du fait qu'elle renforce l'esprit de solidarité, de fraternité et de cohésion entre tous les membres

de l'institution militaire.

Il a en enfin appelé tous les mauritaniens et notamment les militaires à s'adonner à la pratique du sport.

Le classement est ainsi qu'il suit : pour le cross de 3 km, catégorie élèves du lycée militaire, 1er l'élève Mohamed Habiboullah Ould Ahmed, 2ème l'élève Ahmed Bezeid O Mohamed Yeslem, 3ème l'élève Abdellahi Ould Zamel. La première place du cross de 6 km est revenue au soldat de 2ème classe Abdallahi Ould Abba, du



deuxième place est revenue au soldat de 2ème cl Mohamed Ould Mahmoud de la Direction du Sport et la troisième place est revenue à l'Adjudant-chef Diallo Bocar également de la Direction du Sport. La célébration de cette journée s'est déroulée sous la supervision du colonel Tiyib Ould Brahim, Directeur de la Communication et des Relations Publiques, représentant le Chef d'Etat major national, et en présence du Directeur de l'Ecole Supérieure Polytechnique, du Directeur de l'Instruction du lycée Militaire et de plusieurs officiers de l'armée nationale.



Bataillon Spécial d'Intervention, la





HOMMAGE À FEU SIDI MOHAMED DIAGANA ancien Ministre de la Défense nationale (1971-1975)



Sidi Mohamed Diagana est né en 1929 à Kaédi dans une famille maraboutique au sein de laquelle il fit ses études coraniques et s'initia aux préceptes religieux dans la Mahadra familiale. Après ses études coraniques, il intégra l'école primaire à Kaédi et obtint le Certificat D'Etudes Primaires avant de regagner la fameuse Ecole Blanchot à Saint-Louis du Sénégal où il devait poursuivre ses études.

Ambitieux qu'il était, le jeune homme intégra la fameuse Ecole Normale William PONTY de SEBIKHOTANE de laquelle il sortit auréolé de son Diplôme d'Instituteur. En bon citoyen, il retourna alors au pays où il enseigna dans plusieurs localités dont Kiffa, M'Bagne, Bouilly, Boghé, Kaédi... Il servit aussi comme directeur d'école dans plusieurs villes du pays. En 1957, soucieux d'améliorer son cursus, il est admis à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, en France, où il obtient le diplôme d'inspecteur de l'Enseignement.

Feu Sidi Mohamed Diagana, occupa plusieurs fonctions politiques et ministérielles qui font de lui l'un des témoins de la genèse de ce pays. C'est en sa qualité d'ancien ministre de la défense nationale de 1971 à 1975 qu'Akhbar El Jeich lui rend hommage, eu égard aux énormes sacrifices qu'il a rendus à l'armée à l'époque où celle-ci relevait de sa responsabilité.

L'homme qu'il fut était affable, modeste et fervent religieux. Il fut rappelé à Allah le 30 janvier 2008. Puisse Allah, l'entourer de Sa Miséricorde. Amin

Quelques étapes de la vie de l'homme

Etudes primaires:

-kaedi -blanchot (saint-louis)

Etudes secondaires et professionnelles :

-Ecole Normale William Ponty Sebikhotane (dakar senegal) -ecole normale supérieure de saint-cloud (france)

Diplomes:

- Brevet Elementaire
- Diplome de l'ecole normale william ponty
- Certificat d'Etudes Normales
- Certificat d'Aptitude Professionnelle (C.A.P)

Fonctions:

- Instituteur
- Directeur d'école
- Inspecteur d'Enseignement Fondamental;
- Conseiller municipal, adjoint au maire de kaedi : 1960-1968 ;
- Membre du bureau politique national (PPM) : 1964-1966 ;
- Ministre de la Santé, du Travail et des Affaires Sociales : janvier 1965-fevrier 1966 ;
- Ministre de la Construction, des Travaux Publics et des Telecommunications : fevrier 1966-fevrier 1968 ;
- Ministre des Finances : fevrier 1968-avril 1970 ;
- Ministre de l'Industrie et des Mines : avril 1970-septembre 1971 ;
- Ministre de la Defense Nationale : septembre 1971-aout 1975
- Ministre Conseiller a la Presidence de la Republique : aout 1975-aout 1977 ;
- Charge de Mission a la Presidence de la Republique : aout 1977-decembre 1980 ; cumulativement president du conseil d'administration de la smar.
- Admis a faire valoir ces droits a la retraite a partir de decembre 1980 ;
- Membre du conseil supérieur de la magistrature : 1994-2002

Décorations nationales :

- Chevalier du merite national : 1962
- Commandeur du merite national : 1966

Décorations étrangères:

- Commandeur du merite national tunisie :1965
- Commandeur du merite national cameroun: 1966
- Commandeur du merite national niger: 1967
- Chevalier de la legion d'honneur france: 1968
- Commandeur du merite national cote d'ivoire : 1970
- Commandeur du merite national arabe saoudite: 1971



C'est donc une obligation de cette nation que de défendre son intégrité territoriale. Ainsi chacun parmi nous doit remplir son devoir et jouer le rôle qui est le sien de la manière la plus intégrale et à travers un échange réciproque et complémentaire entre les différentes corporations.

C'est par de tels actes que se construisent des pays, s'édifient des nations et qu'apparaît, aux yeux de tous, l'importance de la sécurité et de la stabilité sur lesquelles repose l'unité d'un peuple. C'est donc une exigence d'en tirer les leçons de fraternité et de concorde; quand passent les bataillons serrés dans leurs rangs et sous un commandement unifié, on ne distingue plus le blanc du noir parce que tous sont mus par un même et unique objectif. Ce sont là des sillons tracés par le sacrifice pour la défense de la stabilité du pays et de son intégrité territoriale, en vue de servir de chemin aux générations futures.

Il est donc clair pour tout le monde, au cours de cette majestueuse parade, singulière du genre, que la Mauritanie d'aujourd'hui - et ses ennemis le lui concéderont - n'est plus la Mauritanie d'hier au plan militaire. Ses braves enfants se sont toujours vaillamment illustrés sur tous les fronts; ils sont ceux qui ont dérouter l'ennemi lors des batailles de la résistance à la pénétration coloniale au Trarza, Brakna, Tagant, Rgueiba, Adrar, Akjoujt, Nouadhibou et pendant les batailles de l'affirmation de l'identité à Aïn Bentili, Aousred, Rish Enajim et dans tant d'autres illustres batailles.

Disons, assez de semer le doute sur les aptitudes et les capacités de notre armée qui a cru au pays et en ses symboles. Il ne sert à rien de l'indexer et de la décrire par des expressions qui ne correspondent pas à sa mission et son rôle. L'armée est la charnière sur laquelle repose l'Etat et le reflet de l'existence de la nation. Elle est par-dessus tout, son centre névralgique et les poumons par lesquels respire cet Etat. Nous exprimons toutes nos félicitations à nos vaillantes forces armées.

Hommage à un officier tombé au champ d'honneur lors de la guerre du Sahara

J'ai appris récemment, par les médias, la décision opportune de la remise en service du poste d'Aïn Bentili fermé depuis la disparition en Janvier 1976 au champ d'honneur et de gloire du regretté compatriote, le commandant Soueidatt O/ Weddad rahimahoullah.

J'ai le plaisir et l'honneur de connaître le Commandant à PAU les années 1963- 1964 (dans les basses Pyrénées) où je faisais ma licence en droit constitutionnel à la faculté annexe de l'Université de Bordeaux, lui faisais sa formation dans la base de parachutiste de cette ville. A cette occasion qui m'est offerte pour témoigner à son sujet, un mot de Talleyrand me vient à l'esprit : "la véritable grandeur est celle qui se limite à elle-même, la véritable force, celle qui se modère, la véritable gloire celle qui s'entoure de la reconnaissance nationale." En effet, doué d'une force herculéenne et d'un courage exceptionnel dont il était pleinement maître, il m'avait toujours paru cependant, calme, réfléchi et confiant. Dans son allégorie des métaux, Platon classe les hommes en catégories: d'or, d'argent et de plomb,

Feu Commandant Soueidatt était de l'or pur, dans sa chaleur et son humanité, de l'or dans sa tolérance et sa générosité, de l'or dans sa loyauté et son abnégation totale et infaillible.

Pendant ces années de plomb, pour mes amis et moi-même exilés avec lui, il constituait pour nous tous, un rempart sans lequel, nous ne pouvions nous mouvoir dans ces contrées où nous nous trouvions parce que "infestées" à l'époque de "pieds noirs" venus d'Algérie après la fin de la guerre; aussi, je le respectais autant comme parent que comme ami.

Où, le courage du Commandant Soueidatt n'est pas l'absence de peur; oh ! non mais la capacité de la vaincre; comme dit quelqu'un, il faut dissimuler la peur sous le masque de l'audace; raisonné, il en avait dans les moments où il le fallait.

Dans la vie, tragiquement écourtée, le Commandant Soueidatt O/ Weddad avait, de mon point de vue, rempli pleinement ses obligations: que ce soit envers sa famille, ses parents au sens lato - sensu (large), son peuple, sa communauté et surtout son pays; oui, ses capacités physiques et morales le lui permettaient, il est vrai.

Engagé malgré lui sur l'arrière front d'une guerre que je qualifierais d'injuste, il a peut être désiré la mort, au lieu de la mépriser car, il est admis de tous temps, que "désirer la mort abrège la vie"; mépriser la mort prolonge la vie"!

Gloire et paix à son âme et qu'Allah l'accueille en son saint paradis-Amine.

Puisse aussi la Patrie lui être reconnaissante en cette occasion de ce cinquante et unième anniversaire de notre Indépendance et de celle des glorieuses forces de notre armée nationale

M'hamed Mohamed Bouna EIMohtar
Ancien Ambassadeur - Directeur des
Affaires Juridiques et Consulaires au MAEC



Notre intrépide armée



Dr. Bettar Ould El Arby
Professeur d'histoire Antique
Département d'histoire et Civilisation
Université de Nouakchott

Notre glorieuse armée et nos vaillantes forces armées ont célébré - et nous avec elles - en novembre dernier, le cinquante et unième anniversaire de leur création. Au cours d'un demi-siècle de dévouement permanent, celles-ci ont brillé par les combats qu'elles ont menés pour la préservation de la renommée de cette nation qui leur doit entière reconnaissance. Nos soldats n'ont-ils pas assuré la sécurité et la sérénité de notre nation au péril de leur vie ?

Au moment où nous magnifions cet anniversaire, et en marge les réalisations accomplies - à différents niveaux - nos ardent forces armées jouent un rôle important dans la voie du développement et du progrès du pays ; ce par respect de l'engagement que chaque soldat a pris par rapport à lui-même au moment d'intégrer l'unité à laquelle il appartient. En toute objectivité - et sans aucune forme de complaisance- nous devons lever le verre à nos valeureux soldats. En suivant la superbe parade, fantastique par la diversité du matériel exhibé en signe de l'accomplissement de leur noble mission, nos cœurs palpitaient de joie (et de plaisir) à la cadence de cette marche, unique dans son genre, et rythmée par une musique militaire superbement exécutée. Nous supplions le

Très Haut, Allah, de les protéger, de guider leurs pas et d'accueillir dans ses sa Sainte Miséricorde nos martyrs qui sont tombés sur les différents champs de bataille en



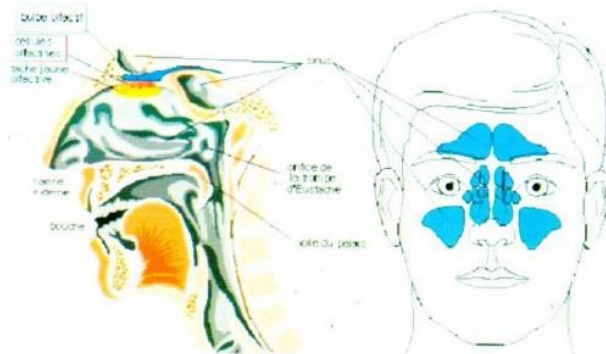
défendant le pays et son intégrité territoriale. Nous sommes convaincus, dans ces

quand passent les bataillons serrés dans leurs rangs et sous un commandement unifié, on ne distingue plus le blanc du noir parce que tous sont mus par un même et unique objectif.

circonstances difficiles que vit la sous-région, qu'une nation qui ne possède pas d'hommes intrépides comme les nôtres n'a pas droit à l'existence et à plus forte raison le droit à l'émancipation.

L'institution militaire est singulière; elle est la seule qui est bâtie sur la base d'une diversité sociale particulière et de façon structurée. Ce statut lui a permis de préserver son rôle primordial tout au long de l'histoire. Elle porte, en elle, le sentiment patriotique que personne ne peut avoir la prétention d'en détenir la propriété. Ce patriotisme est seulement l'expression par laquelle chaque individu manifeste son appartenance à la nation mère.





dramatique par d'autres;

"La profession du patient doit être connue; certaines professions ont besoin d'un "bon nez" la perte de l'odorat peut conduire à un reclassement professionnel chez les œnologues, les cuisiniers, les boulangers, les pâtisseries, les chimistes.....

"La recherche d'un trouble du goût associé;

"Le patient doit exposer le retentissement au quotidien de sa perte sensorielle : c'est le temps le plus long mais aussi un temps capital de l'interrogatoire.

2- Un Examen Clinique Simple:

"Il comprend deux temps essentiels.

a. Un Examen ORL Classique :

"Examen des fosses nasales à la recherche de lésions polypoides venant sous le cornet moyen.

"Examen du pharynx et de la cavité buccale.

b. Un Examen Neurologique

Ce bilan clinique permet de plus souvent d'orienter le diagnostic vers:

"Une étiologie de transmission
" Ou une étiologie de perception.

Néanmoins, deux éléments vont être déterminants:

- Un examen tomographométrique des sinus de la face, en coupes axiales et coronales, sans injection de produit de contraste qui permettra de visualiser d'éventuelles lésions ethmoïdales pouvant faire évoquer une polypose naso-sinusienne ou une rhinite non allergique avec hyperéosinophilie (NARES). Ce

scanner doit être pratiqué sans traitement corticoïde préalable qui risquerait de modifier les images radiologiques et fausser l'enquête étiologique;

-Un test thérapeutique: Il vise à lever un éventuel obstacle inflammatoire dans les fosses nasales: la réversibilité de la perte de l'odorat conduirait ainsi à affirmer la nature transmissionnelle de l'affection. Ce traitement d'épreuve associe: Un corticoïde de courte demi-vie biologique (prednisonne ou prednisolone) à la dose d'un mg/kg/jour pendant 6 jours, avec arrêt brutal, sans régime sans sel, en respectant les contre-indications des corticoïdes,
-Un vasoconstricteur nasal type aturgyl ou Deturgylone à raison de 3 à 4 pulvérisations par jour et par fosse nasale, pendant 6 jours.

Traiter:

Les principes du traitement sont simples:

a- Pour les Troubles de l'Odorat de Nature Transmissionnelle:

"C'est essentiellement le traitement de la polypose naso-sinusienne ou du NARES;" Il repose sur la corticothérapie en spray nasal associé à de courtes cures de corticoïde

b- Pour les Troubles de l'Odorat de Nature Perceptionnelle.

"Certains auteurs ont proposé une corticothérapie à forte dose (1mg/kg/24heures) durant une dizaine de jours chez les patients ayant perdu l'odorat après un épisode grippal;

"Les autres étiologies d'hyposmie où d'anosmie de perception n'ont pas actuellement de traitement efficace.

Conclusion:

Les deux grands mécanismes conduisant à des troubles de l'odorat sont:

-Une atteinte de transmission par atteinte des cavités naso-sinusiennes, essentiellement la polypose naso-sinusienne;

-Une atteinte de perception par atteinte de l'organe l'odorat où des voies nerveuses sus-jacentes.

NB: Seuls les troubles de l'odorat de nature transmissionnelle peuvent être efficacement traités.





LA PERTE DE L'ODORAT



Dr Lt col Med Yenga Ould Youba
Pr ORL à la Faculté de Médecine de Nouakchott

La fréquence des troubles de l'odorat est très sous-estimée. Des enquêtes outre-Atlantique ont conduit à quantifier à 2 millions le nombre d'Américains souffrant d'une telle affection ce qui amène 200.000 consultations/ an. Des centres spécialisés du "Goût et Odorat", apparus depuis quelques années, se développent aux États-Unis. Pourtant, la vie sans odorat est, de l'avis des patients, une vie triste, privant des plaisirs de la table, des senteurs quotidiennes. De nombreux cas de dépression surviennent chez ces patients à la suite de ce problème encore si souvent négligé.



Comprendre :
La classification des troubles de l'odorat est classiquement basée sur la distinction entre un trouble de l'odorat par atteinte de l'appareil de transmission (altération des fosses nasales) et par atteinte de perception (altération des cellules sensorielles ou des voies olfactives centrales). Cette distinction simple, parfois trop rudimentaire, permet néanmoins d'opposer ces deux grandes classes d'étiologie et de pronostic :

"Les hyposmies et anosmies de transmission sont souvent réversibles sous traitement médical. Leurs causes sont dominées par la polypose nasosinusienne et la rhinite non allergique avec hyperéosinophilie (NARES).

"Les hyposmies et anosmies de perception sont irréversibles sous traitement médical. Leurs causes sont dominées par les traumatismes crâniens, les infections virales aiguës et la maladie d'Alzheimer.

Agir :

Le diagnostic est évident : le patient se plaint d'une baisse ou d'une

perte de l'olfaction. La conduite de l'examen clinique doit comporter deux temps :

1. L'Interrogatoire est un temps Essentiel :

Il comprend deux phases :

a- La Description des Symptômes :

Les Modalités d'installation et d'évolution :

"Mode d'installation brutal ou progressif, "L'évolution : trouble de l'odorat permanent ou présentant des fluctuations. Des fluctuations de l'odorat doivent faire évoquer une origine transmissionnelle ; Le Type d'Hyposmie :

"Portant sur toutes les odeurs ;

"Ou partielle et sélective,

"La présence d'une dysosmie ;

La persistance d'une impression olfactive aux dérivés ammoniacaux (eau de javel...) s'explique par la transmission de ces informations par voie trigéménée et non par la voie olfactive.

L'Enquête étiologique :

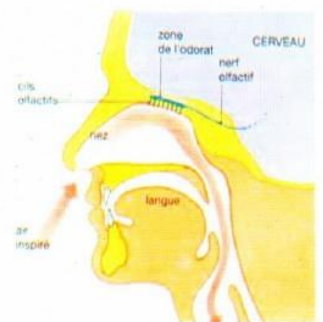
-La présence d'une sémiologie nasale oriente vers une origine transmissionnelle : obstruction nasale, rhinorrhée antérieure et

surtout postérieure, douleurs faciales.

-Certaines circonstances déclenchantes orientent vers une origine de perception : début brutal après un traumatisme crânien ou de la face, persistance d'une anosmie après un épisode grippal. Une dysosmie est évocatrice d'hyposmie de perception.

b. Le Retentissement Général et Psychique :

"La connaissance du profil psychique du patient est capitale comme dans toute pathologie sensorielle : un même trouble olfactif peut être négligé par un patient ou être vécu de manière



Laos dans l'espoir d'obliger les Français à disperser davantage leurs forces limitées. L'armée française installa des camps fortifiés, ravitaillés par voie aérienne, dans la plaine des Jarres afin de contrer l'avance des Vietnamiens vers la capitale du Laos. Le repli du Viêt-minh qui s'ensuivit fut considéré comme une victoire et fut à l'origine d'une nouvelle stratégie dont les conséquences allaient s'avérer désastreuses. L'état-major français estima que l'option des camps fortifiés, ravitaillés par air, était la clef du succès. Il fut même décidé par le successeur de Salan, le général Navarre, d'installer un camp majeur en pleine zone contrôlée par le Viêt-minh. Dans l'optique de l'officier supérieur, le Viêt-minh, menacé sur son propre territoire, ne manquerait pas de lancer un assaut massif contre la position mais l'infériorité de son armement lui ferait perdre la bataille... Le lieu choisi pour le déclenchement de l'opération Castor fut le village de Diên Biên Phu. Ce dernier était situé dans une plaine entourée de collines et contrôlait la route de ravitaillement viet-minh menant au Laos; un avantage supplémentaire était donné à la position par la présence d'un ancien terrain d'aviation français qui pouvait facilement être rendu opérationnel.

Le siège de Diên Biên Phu

Le 20 novembre 1953, les premiers parachutistes français furent largués sur le site et ne tardèrent pas à prendre le contrôle de la cuvette longue de 20 kilomètres sur 13 de large. Dès le mois de décembre, Giap fit converger vers les collines avoisinantes une force d'environ 55.000 combattants. Les Vietnamiens amenèrent, à travers la jungle, de nombreuses pièces d'artillerie chinoises (y compris de l'artillerie antiaérienne) et assiégèrent le site. De leur côté, les Français avaient aménagés de nombreux points d'appui, reliés entre eux par des tranchées, et protégés par un réseau dense de mines et de fils barbelés. Autour du poste de commandement, on trouvait les points d'appui "Huguette" (Ouest), "Claudine" (Sud), "Eliane" (Est) et "Dominique" (Nord-Est). Plus au Nord, on trouvait les points d'appui "Anne-Marie", "Béatrice" et "Gabrielle". Au Sud, une position isolée, "Isabelle" était pourvue d'une piste de secours. Forte de 10.871 hommes, sous le commandement du colonel de Castries, la garnison disposait de six chasseurs et dix chars de conception américaine. Le bombardement de la cuvette par l'artillerie du Viêt-minh débuta le 31 janvier 1954.

L'assaut terrestre, précédé d'un intense tir d'artillerie qui détruisit les appareils rangés près de la piste d'aviation, fut donné le 13 mars 1954 à 17 heures. Au cours de violents affrontements, qui mirent hors de combats 550 défenseurs, "Béatrice", principalement défendue par des troupes originaires d'Afrique du Nord (Maroc et Algérie), fut conquise par les Vietnamiens. Le 15 mars, "Gabrielle" succomba à l'assaut massif du Viêt-minh. Le 18, ce fut au tour d'"Anne-Marie" de succomber. L'artillerie du Viêt-minh mit la piste d'atterrissage hors d'usage de sorte que les évacuations sanitaires devinrent impossibles. Le ravitaillement en vivres et munitions dut se faire au cours de parachutages.

Le 30 mars, au cours d'un assaut de deux jours, Giap tenta de s'emparer de "Dominique", "Eliane" et "Huguette" mais en vain. Un calme relatif s'ensuivit durant lequel les deux camps remirent en ordre leur dispositif. A cette date, les Français avaient été repoussés à l'intérieur d'un périmètre défensif de moins de deux kilomètres de diamètre. Ils gardaient le contrôle de "Claudine" et "Eliane", et d'une partie de "Dominique" et d'"Huguette". Au Sud, le point d'appui "Isabelle" avait résisté à tous les assauts mais se trouvait dorénavant coupé du reste des points d'appui. Dans une tentative désespérée, deux nouveaux points d'appui, "Epervier" et "Juno", furent continués autour du PC central.

Entre le 4 avril et le 1er mai, les Vietnamiens s'approchèrent des derniers points d'appui grâce à un complexe réseau de tranchées. L'assaut final fut lancé le 2 mai. L'intervention des appareils de l'aviation française, basée à Hanoi à près de 270 kilomètres au Sud, s'avéra inefficace : du fait de la distance, les avions, en manque de carburant, ne purent effectuer que de fugitives apparitions au-dessus du lieu des combats. A la date du 5 mai, "Dominique", "Eliane" et "Huguette" étaient pratiquement sous le contrôle du Viêt-minh et les munitions commencèrent à se faire rares du côté français. Même si des unités de la Légion étrangère et des parachutistes firent des prouesses, le moral de la majeure partie des défenseurs s'effondra. Le 6 mai, un intense barrage d'artillerie fit perdre toute cohésion aux dernières défenses françaises.

Le 7 mai 1954 au matin, malgré l'intervention de bombardiers B26 de l'aviation française, les soldats du Viêt-minh se lancèrent à l'assaut du réduit central. A 13 heures, ils atteignirent l'extrémité de la piste

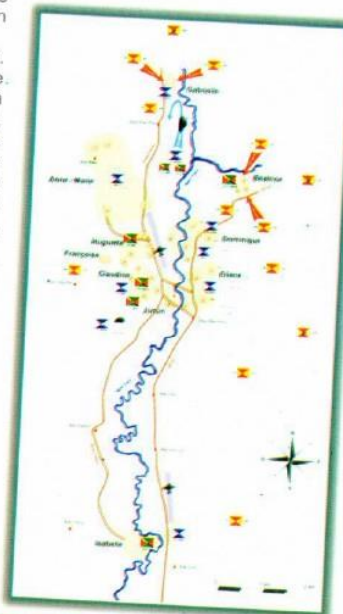
d'atterrissage. Les deux derniers chars "Chaffee" encore en état de combat, mais embourbés suite à la mousson, ne purent soutenir les défenseurs. A 17h30, les Vietnamiens pénétrèrent dans le bunker de commandement et de Castries se rendit. "Isabelle" résista jusqu'au lendemain...

Des conséquences majeures

Lors de la chute de Diên Biên Phu, 9.500 militaires des troupes coloniales françaises, dont certains avaient été parachutés sur la cuvette quelques jours plus tôt, furent capturés (très peu en revinrent). 8.500 militaires avaient été tués ou portés disparus durant la bataille. L'élite des troupes françaises en Indochine avait été mise hors de combat.

Giap perdit environ 20.000 combattants dans la bataille.

Le gouvernement français signa, en juillet 1954, les accords de Genève qui mirent fin à la guerre. Ces accords reconnaissaient l'indépendance du Laos et du Cambodge. Le Vietnam fut divisé en deux parties délimitées par le 17^{ème} parallèle. Au Nord, Hô Chi Minh instaura la République populaire du Vietnam. Au Sud, les Français mirent en place l'empereur fantoche Bao Dai. Il fut prévu l'organisation d'élections dans le courant de l'année 1956 en vue de procéder à une réunification du pays. Les Etats-Unis refusèrent de cautionner de telles élections qui, finalement, n'eurent jamais lieu. Les conditions favorables à l'éclatement d'un nouveau conflit étaient déjà réunies...





Guerre du Vietnam

Le siège de Dien Bien Phu (13 mars- 7 mai 1954)

Ancien empire, le Vietnam devint protectorat français en 1885. Deux ans plus tard, le protectorat prit la forme d'une Union Indochinoise comprenant les provinces du Tonkin, de l'Annam, de la Cochinchine, du Laos et du Cambodge. Il ne fallut pas attendre le début du XXème siècle pour voir se développer les premières révoltes dirigées vers la puissance coloniale. La violence de la répression ne fit qu'affirmer la résolution des autochtones et, aux environs de 1920, se constitua un éphémère parti nationaliste vietnamien qui récolta un grand succès dans le Nord du pays avant d'être mis hors d'état de nuire en 1929.

En 1930, Nguyen Ai Quôc, qui se fera connaître sous le pseudonyme de Hô Chi Minh, constitua le parti communiste vietnamien.

Durant l'année 1947, les forces françaises n'eurent guère de mal à contrôler la majeure partie des territoires du Nord et organisèrent de vaines opérations de ratissage afin de capturer les dirigeants communistes. Des camps retranchés furent installés dans les zones critiques mais Võ Nguyên Giáp, dirigeant militaire des troupes Viêt-minh, put accroître son emprise sur les régions moins défendues du Nord-Est du Vietnam. Dès 1949, à la tête de près de 300.000 combattants irréguliers, Giáp lança de puissantes attaques contre les garnisons françaises isolées installées près de la frontière chinoise. La victoire des communistes chinois, la même année, offrit au Viêt-minh, la possibilité de se réfugier sans risque à l'intérieur du territoire chinois, ainsi qu'une nouvelle source d'approvisionnement. Les Français durent alors faire un choix : se renforcer aux abords de la frontière chinoise au prix d'une présence affaiblie dans les régions du Sud, ou maintenir une présence équilibrée dans toutes les provinces du pays en prenant le risque de ne bénéficier que d'effectifs limités dans les régions soumises aux plus fortes pressions du Viêt-minh. Ce fut la seconde solution qui fut choisie...

réinstaller, dès 1946, dans les territoires situés au Sud du 16ème parallèle. Au Nord, les Chinois étaient entrés au Vietnam et Hô Chi Minh en perdit presque toute sa crédibilité. Préférant la présence coloniale à celle des Chinois, il demanda l'aide de la France pour forcer les Chinois à se retirer, s'engageant en contrepartie à réduire ses exigences indépendantistes. En mars 1946, la France réoccupa l'ensemble du territoire indochinois. Le 20 novembre 1946, un accrochage armé se produisit avec des milices du Viêt-minh à Haiphong. Le 28 novembre, l'armée française avait repris le contrôle de la situation dans la ville portuaire mais l'agitation prit de l'ampleur et, le 20 décembre, Hô Chi Minh quitta Hanoi afin de prendre la maquis avec ses partisans. La guerre d'Indochine commençait...

Les opérations de 1947 à 1953

En février 1950, Giáp vint à bout de l'isolée et vulnérable garnison de Lao Khe, à la frontière chinoise. En mai, ce fut au tour du poste de Dao-khe de subir le même sort. Fortement menacée, la garnison de Cao-bang fut évacuée le 3 octobre 1950 mais l'opération tourna au désastre lorsque les troupes françaises furent harcelées, et finalement anéanties, le long de la route RC4. L'envoi d'un bataillon de parachutistes dans cette zone ne servit qu'à faire augmenter les pertes dans les rangs français. Les derniers postes frontaliers, dont celui de Lang-son, durent être évacués en hâte. A la fin de l'année, rien que dans cette région, 6.000 soldats français avaient été mis hors de combat.

Au début de 1951, fort de ses succès, Giáp changea de tactique et lança ses forces à l'assaut de Hanoi et d'une ligne de bastions connue sous le nom de "ligne de Latre" au cours d'opérations de type conventionnel. Au cours d'un assaut de trois jours lancé, dès le 13 janvier 1951, contre la localité de Vinh-yen (85 km au Nord-Ouest d'Hanoi), le Viêt-minh subit de lourdes pertes. Giáp refit une nouvelle tentative en mars à Mao Khe, non loin d'Haiphong, et y perdit environ 3.000 combattants. En mai, une troisième offensive lancée au sud de Hanoi fut contenue grâce à l'intervention de l'aviation française.

Constatant l'échec de ses offensives, Giáp en revint à une stratégie de guérilla dès 1952. Du côté français, le très compétent général de Latre de Tassigny était décédé des suites d'une longue maladie et avait été remplacé par le plus contesté général Salan. En octobre, Giáp contrôlait l'ensemble des territoires situés au Nord de la "ligne de Latre". Salan tenta de reprendre l'initiative en lançant ses troupes contre les bases de ravitaillement viêt-minh au cours de l'opération "Lorraine" mais les troupes françaises subirent un tel harcèlement qu'elles durent, dès novembre, se replier vers leurs positions de départ en déplorant 1.200 tués.

Au début de 1953, l'avantage était incontestablement du côté du Viêt-minh et celui-ci envahit le



sujet de la date exacte de son intronisation à la tête de l'Emirat. Ceci s'explique par le recours aux récits verbaux plutôt qu'à des registres écrits dont la conservation s'avère difficile dans un milieu bédouin qui vit en perpétuelle transhumance. Cependant, le grand historien Moctar O.

Hamidoune situe cette date à l'année 1844 alors que Pierre Amilhat, dans son livre PETITE CHRONIQUE DES IDOU AICH, mentionne que cette date correspond à l'année 1836 ; date que confirme par ailleurs FRERE JEAN.

PETITE CHRONIQUE

Dés son jeune âge Bakar a fait preuve d'un don de capacités de commandement exceptionnelles qui se sont développées dans un milieu social propice qui incite l'individu à incarner les valeurs de bravoure, de sacrifice, d'honneur et d'éthique.

DES IDOUAICH

" Le Premier accord entre les Id Ou Aich et les français avait été signé en 1821 par le Gouverneur français du Sénégal Lacombe et Mohamed O. Mohamed Chein émir des ID OU AICH. Le premier comptoir commercial a été fondé à Bakel par le commandant français Démisilé.

Les français, à travers cet accord visaient à élargir leur hégémonie vers l'Est après les accords avec le Traza et le Brakna.

Les ID OU AICH avaient pour but de tirer le maximum de profit des importantes recettes générées par la vente de la gomme





L'Emir BAKAR OULD SWEID AHMED

La vie d'un combattant et le destin d'un martyr

Un jour de ce milieu de la deuxième décennie du XIX^{ème} siècle et quelque part dans l'immensité désertique du territoire de la région du Tagant, la caravane s'arrêta un instant. Le temps de l'arrivée au monde d'un autre nouveau né. Il s'agit d'un garçon. Fort physiquement, intelligent et engagé, il disposait de réelles qualités qui le distinguaient du reste des enfants et même de ses propres frères. A la fleur de l'âge, l'enfant acquiert une célébrité notoire grâce à la pertinence de ses idées et à sa clairvoyance vis-à-vis des événements majeurs qui se déroulent autour de lui et qu'il a toujours su gérer, voire diriger avec beaucoup d'intelligence et de sagesse. En fait, il a tout l'air de disposer d'un don divin d'une intelligence hors pair à laquelle s'ajoutent une ingéniosité politique et une valeur militaire doublées d'une forte personnalité et un esprit de leadership : c'est l'émir combattant Bakar O. Soueld Ahmed.

Cne
Sidi Med Hideid

Traduction: Cdt Chemkhou Ould Ahmedou

Dès son jeune âge Bakar a fait preuve d'un don et de capacités de commandement exceptionnelles qui se sont développés dans un milieu social propice qui incite l'individu à incarner les valeurs de bravoure, de sacrifice, d'honneur et d'éthique. Il soumet également ses fils, dès leur enfance à une éducation stricte

pour les adapter à la vie guerrière. La personnalité de Bakar s'est constituée dans ce milieu caractérisé par la rapidité et la complexité des événements; mais en contre partie permet de faire valoir ses talents au niveau individuel. C'est ainsi que l'homme a su incarner en sa personne les composantes

essentielles d'un caractère empreint de pragmatisme, qui a été à l'origine de sa réussite pour la conduite des événements et à lui attirer toutes les attentions durant les années de sa longue vie jusqu'au jour où il tomba en martyr, au champ de bataille, à l'aube du 1er Avril 1905. Les annales locales et étrangères diffèrent au





ou le fait de ne pas céder le passage aux camions d'incendie et ambulances pendant les interventions. Je leur demande aussi de déclarer sans tarder les incendies et autres accidents dont ils sont victimes. Cela demande au préalable une connaissance des numéros utiles de la Protection Civile (voir listes des numéros importants.)

AEJ: Quels sont les moyens utilisés dans cette manœuvre?

Colonel Dahi Ould EL MAM, directeur général de la Protection Civile:

Nous avons mis en œuvre 15 véhicules et engins à fonctions multiples. Sur le plan humain, nous avons déployé 50 éléments de notre personnel. Le Croissant Rouge Mauritanien quant à lui, a engagé divers moyens dont 4 véhicules divers ambulances, des tentes ainsi que des dizaines de bénévoles. La Fédération Luthérienne Mondiale a couvert, en

partie, les dépenses occasionnées par la manœuvre et s'est chargée de la sensibilisation dans la zone supposée du sinistre.

AEJ: vous estimez-vous, d'ores et déjà, bien préparés et suffisamment aptes à faire face à ce type de mission?

Colonel Dahi Ould EL MAM, directeur général de la Protection Civile:

Les faits ont prouvé, après l'exercice que nous venons d'achever, que le secteur de la Protection Civile est capable d'assurer ce genre de mission où notre personnel a fait montre de discipline, de célérité d'intervention et de professionnalisme, de l'aveu même de responsables d'autres secteurs présents à la manœuvre.

AEJ: les moyens utilisés sont-ils adaptés à la nature de votre tâche?

Colonel Dahi Ould EL MAM, directeur général de la Protection

Civile:

Evidemment, les moyens utilisés sont dans l'ensemble des moyens adaptés à nos missions, notamment les véhicules d'incendie qui comptent parmi les plus récents du genre dans le monde. Ces camions ont été acquis par notre Direction sur un financement prélevé sur le budget de l'Etat.

Par contre, les moyens de communication utilisés (téléphones portables) n'étaient pas les mieux indiqués dans ce genre de situation. Nous essayerons à l'avenir de surmonter ce type de problème. D'ailleurs, cette manœuvre s'inscrit dans un programme défini par notre Direction visant à faire des manœuvres similaires afin de donner au personnel les compétences nécessaires et de les familiariser avec ce genre de situation pour que demain, ils soient mieux outillés pour y faire face.



désastreuses sur toute la zone et une partie de la ville de Nouakchott.

AEJ: Quel message voudriez-vous adresser aux différentes forces de sécurité pour qu'elles vous aident dans l'accomplissement de votre mission?

Colonel Dahi Ould EL MAM, directeur général de la Protection Civile:

Je saisis cette opportunité pour lancer un appel à l'ensemble des forces armées et de sécurité afin de renforcer la coopération entre nous et

aller de l'avant pour qu'ensemble, nous puissions nous acquitter de notre mission commune, celle consistant à sécuriser les personnes et leurs biens. Je leur dis que la Protection Civile a besoin de leur aide qui peut être apportée par la sensibilisation des membres des forces armées à la culture de la prévention par l'acquisition et la diffusion auprès des populations, des contacts utiles de la protection civile. Je les remercie pour l'aide qu'ils n'ont cessé jusque-là de nous apporter.

AEJ: Un conseil, une recommandation à adresser aux citoyens?

Colonel Dahi Ould EL MAM, directeur général de la Protection Civile:

La finalité de notre action est destinée au citoyen, et à ce titre, je demande à tous les citoyens de coopérer avec nous et d'éviter toute action qui pourrait entraver notre travail ; je citerai à titre d'exemple, déclarer de fausses alertes, encombrer inutilement les lignes téléphoniques





Interview du:

Colonel Dahi Ould EL MAMY, Directeur Général de la Protection Civile

Akhbar El jeich, a assisté à cette expérience réussie à l'issue de laquelle elle s'est entretenue avec le Directeur Général de la Protection Civile, le Colonel DAHI O. EL MAMY quant à l'intérêt de ce type d'exercice, les capacités de son secteur ainsi que ses perspectives d'avenir.

AEJ: Mon Colonel, dans quel cadre s'inscrit l'exercice de simulation que vous venez d'effectuer?

Colonel Dahi Ould EL MAM, directeur général de la Protection Civile:

Cette manœuvre est la première du genre que le secteur de la Protection civile effectue dans notre pays. Elle vise essentiellement à tester le degré d'opérationnalité du personnel et du matériel et à développer les capacités de notre secteur et ce, pour faire face aux catastrophes de grande envergure auxquelles on pourrait être confrontés. AEJ: Quel est l'intérêt d'impliquer d'autres acteurs

nationaux ou étrangers?

Colonel Dahi Ould EL MAM, directeur général de la Protection Civile:

L'implication de diverses parties prenantes dans ce processus est très intéressante car elle rapproche la simulation de la réalité. C'est pourquoi, pour faire face à une catastrophe, le concours de plusieurs autres institutions est indispensable pour gérer la situation. L'intervention de la société civile et des agences humanitaires telle que le Croissant Rouge mauritanien, s'inscrit alors dans cette dynamique.

AEJ: Face à l'urbanisation galopante, notamment de la ville de Nouakchott, ainsi qu'à la densité de la circulation routière qui induit une difficulté de mouvement, comment appréhendez-vous le travail de votre institution dans une telle atmosphère?

Colonel Dahi Ould EL MAM, directeur général de la Protection Civile:

La mission de la Protection civile consiste à sécuriser les personnes et leurs biens contre les dangers liés aux sinistres tels que les incendies, inondations, accidents de circulation et autres incidents qui donnent lieu à des mouvements de panique pouvant provoquer des pertes en vies humaines et en biens matériels. Tant il est vrai que l'essor urbain, le surpeuplement ainsi que le développement industriel des villes sont autant de paramètres qui augmentent les risques encourus par les populations. Cela demande de nous, évidemment, d'être en phase avec cette évolution. Ainsi, travaillons-nous actuellement à la création d'un centre national de coordination des secours qui sera doté de moyens technologiques modernes.



Nous travaillons également à la mise en place des centres avancés dans toutes les Mouqata'a de Nouakchott, dont 4 ont été déjà implantés et la mise sur pied d'un 5ème centre est en cours. L'implantation de ces centres départementaux à proximité des citoyens contribuera à résorber les difficultés liées aux embouteillages et permettra du coup l'intervention rapide et efficace au profit des sinistrés. Des directions régionales ont été créées et seront suivies d'autres qui seront implantées sous peu, incha'Allah, surtout, après que la Direction Générale se soit dotée de véhicules et d'équipements nécessaires à cette tâche.

AEJ: Pourquoi le choix de la SOMAGAZ pour effectuer cet exercice?

Colonel Dahi Ould EL MAM, directeur général de la Protection Civile:

La SOMAGAZ a été choisie parce qu'elle est située dans une zone industrielle et commerciale. Ainsi, en cas d'incendie de ses entrepôts, ceux-ci peuvent constituer un danger réel qui peut avoir des conséquences



Dossier



Les numéros des centres de secours à Nouakchott et dans les régions



	Directeur RPC	Commandant d'unité	Chef de poste
Brigade du Ksar	44481227	44481233	18/44481231/44481232 /45254910
Brigade de toujourine	44481227	44489254	44489256/45232115
Centre de Teyarett	44481227	44481235	44481234
Centre d'El Mina	44481227	44481236	44481237
DRPC Nouadhibou	44481219	44481218	44481218
DRPC ROSSO	44481166	44481187	
DRPC NEMA	44443007		
DRPC KIFFA	44480010		
DRPC KAEDI	44480008		





sont alimentées (40 000 m3);
 "Direction du vent : Est - Sud /Ouest
 vitesse faible;
 "Heure constat fuite 10h 15 mn;
 "Heure mise en marche matériel de
 protection de la SOMAGAZ
 (pompes -rideaux -sprinklers
 etc....): 10h 16mn;
 "Heure incendie: 10h 22mn;
 "Heure arrivée 1ER secours
 Protection Civile: 10h 25mn;
 "Heure arrivée du COS 10h35mn
 "Arrivée du DIREX et mise en place
 du PC : 10h 40mn
 "Mise en place du V.P.C 10H45mn
 "Appel aux différents acteurs (FLM,
 CRM, Sécurité, Gendarmerie etc.)

"Mise en action des moyens
 opérationnels des différents
 acteurs (évaluation rapide des
 besoins humanitaires, régulation de
 la circulation, évacuation des
 riverains, abris provisoires, PMA,
 kits de secours...)

Capacités hydrauliques:

"Quantité d'eau réserve
 SOMAGAZ..... 1.500m3
 "Quantité d'eau BSA Gaz
 1.080 m3
 "Quantité d'eau RIM Gaz
1.650 m3
 "Autres (2 dépôts
 MEPP).....2.000 m3
 Risques:

Panique /accidents;
 Asphyxie;
 Brûlure;
 Explosions (onde de choc a détruit
 certaines infrastructures etc. ...);
 Risque d'explosion de silos
 (grandes moulins ; moulins du
 sahel);
 Risques de propagation
 d'incendie" BSA Gaz - MEPP
 (hydrocarbures -liquide et gazeux);

Evacuation des habitants

Site d'hébergement provisoire;
 Limiter le périmètre de sécurité;
 Respecter la distance d'isolement.



Le **THEME DE L'EXERCICE**
 mardi 27 décembre 2011 à 10h 20 mn, la Direction Régionale de la Protection Civile de la Wilaya de Nouakchott a été alertée par le service de sécurité de la SOMAGAZ, qu'une forte odeur de gaz se dégage du poste de chargement des citernes qui se situe à moins de 20 mètres de la sphère N°1 (2000 T) la plus proche et dont la fuite n'a pas été par ailleurs signalée par les détecteurs de gaz.

Il est à noter qu'un véhicule de 20 tonnes était en charge et à 60 mètres de celui-ci se trouve le

centre d'enfûtage dont l'une des tuyauteries a été cassée lors du déclenchement de l'alarme provoquant un grand incendie qui a occasionné des explosions des bonbonnes de gaz qui ont blessé ou brûlé 15 personnes.

L'officier de permanence, après avoir informé sa hiérarchie, a décidé d'envoyer sur les lieux l'unité du port, des moyens humains et matériels des casernes d'El Mina et du ksar.

Arrivé à 10H25mn, le chef d'agrès du fourgon pompe tonne de l'unité du port, après une brève

reconnaissance, a constaté que le service de la sécurité de la SOMAGAZ est en action, et ordonna de procéder à l'évacuation des victimes et au refroidissement des bonbonnes se trouvant dans le hall.

"La population à recaser est estimée à 3000 personnes et se trouve dans un rayon de 800 mètres par rapport à la SOMAGAZ ceci sans compter la protection de certaines infrastructures. (les Grands Moulins; les Moulins du Sahel; BSA Gaz, Wharf, ancien dépôt MEEP dont certaines cuves



la Protection Civile

Braver le danger, sauver des vies et préserver des biens

Cne Sidi Med Hdeid
Traduction: Cne L.M. Diadié





Direction Générale de



La Direction Régionale de la Protection Civile de la Wilaya de Nouakchott a effectué, le 27 décembre 2011, un exercice de simulation sur les installations de la SOMAGAZ, situées dans la zone industrielle et portuaire. Cet exercice de simulation avait pour objectif principal de:

- tester les procédures et les mesures à mettre en œuvre, déterminer les moyens appropriés pour faire face à un incendie de grande envergure;
- identifier les dysfonctionnements dans les différentes chaînes de commandement;
- proposer les modifications nécessaires pour disposer d'un système opératoire fiable intégrant d'autres partenaires concourant aux secours d'urgences;
- Il permet également aux différents intervenants d'acquérir les attitudes, les aptitudes et reflexes nécessaires pour faciliter la coordination inter sectorielle des opérations et d'élaborer ainsi un Schéma multisectoriel d'intervention et de secours.





Le Lieutenant-Colonel Mohamed Ould M'haimed, **rappelé à ALLAH**



Pour ceux qui l'ont connu, côtoyé, aussi bien chefs que subordonnés, ils ne cessent de ressasser les qualités de l'homme et du militaire qu'il fut... d'une conduite exemplaire, modeste, aimant le bien pour les autres, assidu des mosquées et pointilleux dans ses prières... Ce sont là, quelques unes des caractéristiques qui le distinguaient sa vie durant. C'est dans la matinée brumeuse du 5 janvier 2012, alors qu'il promenait ses enfants au cours d'une excursion ordinaire qu'il avait rendez-vous avec l'imparable destin en terre d'Espagne, fauché par une crise cardiaque.

Le défunt laisse derrière lui trois enfants qu'il chérissait tant, au point qu'il tenait à les avoir à ses cotés durant ses pérégrinations. Hélas ils se retrouvent soudainement sans tuteur... Il s'en est allé furtivement vers l'au-delà... en laissant d'autres orphelins; un cercle familial indigent qui bénéficiait de ses largesses. Même les distances géographiques ne pouvaient entamer sa générosité...

Feu Lieutenant-Colonel Mohamed Ould M'haimed a servi dans plusieurs formations militaires et occupé des responsabilités dont citerons:

- la CQG
- l'Ecole Militaire Interarmes d'Atar
- le Centre de Formation Technique de l'Armée Nationale
- la Marine Nationale
- Opération Exrérieure (DARFOUR)
- Ecole Nationale des Sous officiers d'Active
- Attaché militaire Adjoint en Espagne
- Attaché militaire Adjoint en Algérie

A sa famille éplorée nous disons toute notre compassion
Qu'Allah l'enveloppe de Sa Miséricorde et lui accorde Son paradis pour demeure. Inna Lillah we Inna Ileyhi Rajioun.

Le Caporal Abdellahi Kane

Le caporal Abdellahi Kane est né en 1964 à Kaédi dans la wilaya du Gorgol au sud de la Mauritanie. A l'âge de 18 ans, il a décidé de répondre à l'appel national en s'incorporant rapidement dans l'armée nationale le 1er octobre 1982.

Après sa formation de base, il a été muté à la 7ème Région militaire où il a servi jusqu'à ce 1er décembre fatidique de l'année 2011 durant lequel le caporal Abdellahi Kane avait rendez-vous avec l'aboutissement de son destin, terrassé par une crise cardiaque dans la ville de Kaédi qui la vu naître.

Le défunt était âgé de 47 ans, dont 29 passés au service de la patrie, veillant, en bon soldat sur les points avancés dans le but de la prémunir contre tout danger pouvant la menacer. Il était l'exemple même du militaire discipliné.



Il laisse une veuve éplorée et 4 enfants. Qu'Allah le drape de Sa Miséricorde et lui accorde Son Paradis pour refuge. Inna Lillah We Inna Ileyhi Rajioun

Sergent Sid'Ahmed Ould Maouloud



Le sergent Sid'Ahmed Ould Maouloud a vu le jour en 1973 à Bir Moughrein, région du Tiris Zemmour

Après ses études primaires, il s'engage volontairement dans l'armée nationale le 1er Aout 1994. A l'issue de sa formation, le sergent Sid'Ahmed Ould Maouloud est muté à la 2ème Région militaire où il effectua ses premiers pas de militaire. Il servira quelques années plus tard à l'hôpital militaire de

Nouakchott, l'Ecole Nationale d'Etat Major puis à la 6ème Région militaire qui fut sa dernière formation avant de quitter ce monde le 11 décembre 2011, suite à un accident de circulation survenu à Bir Mogrein, la terre qui l'a vu naître.

Le défunt nous a quittés à 37 ans dont 17 passés au service de notre armée.

Promotions:

- 19 Juillet 1995 promu au grade de 2^{ème} Classe
 - 1er Janvier 2001, Caporal
 - 1er Janvier 2008, Sergent
- Puisse Allah, le Tout Puissant, lui accorder son sain Paradis. Inna Lillah we Inna Ileyhi Rajioun.





De la 2^{ème} Région Militaire:

Adjudant Sidi Mohamed Ould Moctar



L'Adjudant Sidi Mohamed Ould Moctar est né en 1972 à Zouerate, à l'extrême nord du pays.

Après avoir terminé son enseignement fondamental, il décide, à l'instar de certains jeunes de son âge, convaincus du métier des armes, de s'incorporer volontairement dans l'Armée Nationale le 1er Février 1991 à F'dérick.

Il rejoint L'Ecole Militaire Interarmes d'Atar pour suivre une formation militaire de neuf mois.

Après avoir accompli avec succès cette formation, il a été nommé au grade de sergent le 01/08/1992

Cinq années plus tard il est nommé au grade de Sergent-chef le

01/10/1997

Il sera élevé au grade d'Adjudant en date du 01/10/2008. L'Adjudant Sidi Mohamed Ould Moctar a servi dans plusieurs unités dont:

- le Bataillon de commandement et des services en 1991

- L'Ecole Militaire Interarmes d'Atar

- La 2ème Région militaire

- Le 21ème Bataillon, le 01/09/1994

L'Adjudant Sidi Mohamed Ould Moctar s'est distingué le long de sa carrière par le sérieux au travail et le comportement exemplaire ce qui lui a permis de gagner la confiance de ses supérieurs. Cela lui a valu d'être cité en exemple à titre d'encouragement.

DE LA
DIR-SANTE

Caporal Oumar Abdellahi Diallo



Oumar Abdellahi Diallo est né en 1977 à sur la rive du fleuve, précisément à Boghé wilaya du Brakna. Dans son milieu natal, Oumar Abdellahi Diallo a reçu son enseignement primaire et secondaire. A l'âge de vingt ans, il s'engage volontairement sous le Drapeau. Le caporal OUMAR ABDULLAH DIALLO a servi pendant sa carrière professionnelle dans différentes formations et unités dont:

- La 3ème Région Militaire

- Le Bataillon de commandement et des Services

Il a obtenu les grades successifs suivants:

- Soldat le 01/Avril 1997

- Caporal le 02/ Octobre 2002

Le caporal est titulaire de:

- Certificat d'Aptitude N°1 infanterie

- Certificat technique N°1 et 2 Santé.

Le sérieux et la discipline par lesquels se distingue ce caporal ont forcé l'estime de sa hiérarchie et d'être cité parmi les militaires distingués. Entamer

Sergent-chef Babah Ould Yehdih



C'est dans la paisible bourgade de R'kiz, Wilaya du Tarza que naquit en 1969, Babah Ould Yehdih. A peine a-t-il pu tenir sur ses deux jambes alors chancelantes qu'on l'intégra dans une école coranique, comme le voulait l'usage dans les familles traditionnelles de son bled. Après s'être armé de connaissances coraniques et religieuses, il est envoyé à l'école primaire de son R'kiz natal, il ne tarda pas à se distinguer parmi les meilleurs élèves. Ses études secondaires à peine entamées, le voilà qui rêve de revêtir l'uniforme militaire. En 1991, il ne put résister à l'appel fait aux jeunes pour rejoindre l'armée. C'est là aussi, le début d'une autre vie pour celui qui n'était que Babah et qui devient désormais ; Babah précédé de "quelque chose" 2ème classe Babah ! Distingué par son sérieux et sa rigueur dans le travail ainsi que par son goût immodéré de la découverte et de la quête permanente du savoir, il gravit les échelons sans accroc.

- Caporal le 01/07/1997

- Sergent le 01/01/2001

- Sergent-chef le 01/04/2008

Servant en qualité d'infirmier, il jouit de l'estime et de la confiance de ses chefs au point d'être noté ces deux dernières années de la note maximale à laquelle peuvent postuler ses collègues : 50/50

Le Sergent-Chef Babah Ould Yehdih est détenteur des Certificats techniques N°1 et N°2 Santé.

Déjà, il a fourbu ses armes d'infirmier à la 4ème Région militaire, où le paludisme endémique dans la zone n'a plus de secret pour lui. Militaire connaissant son métier, jouissant de la confiance de ses chefs, cultivé et sérieux, mérite d'être cité en exemple.



Le Salon de l'Emploi: L'Armée Nationale expose sa contribution au développement du pays



Sous le haut patronage de Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République, la première édition du Salon de l'Emploi a été organisée au Palais des Congrès du 20 au 21 Février 2012, conjointement par le Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies et la Fédération des Services et des Métiers Informels dépendant de l'Union Nationale des Employeurs de Mauritanie, sous la devise " Partenariat entre les secteurs public et privé pour une meilleure harmonisation entre la formation et l'emploi "

Le Président de la République a visité les différents stands de l'Exposition et pris connaissance des stratégies présentées dans le domaine de l'emploi et de la disponibilité des formateurs et des employeurs à absorber le maximum de diplômés pour briser la barrière entre l'employeur et le chômeur. Participaient à ce salon les secteurs public et privé, les partenaires au développement, les chômeurs et la presse.

Les organisateurs du Salon visent à réunir les acteurs dans le domaine de l'emploi et du recrutement, à encourager les rencontres entre les employeurs et les spécialités ciblées, et à promouvoir la jeunesse par des stages et par la formation professionnelle.

Dans ce domaine, l'Armée Nationale a mis en place un stand pour exposer au public ses différentes contributions au développement économique et humain du pays et à la formation académique et professionnelle au plan national.

Sur le plan du développement, les visiteurs du stand ont été informés sur les services fournis par notre armée de l'air dans le domaine de la surveillance maritime, de la recherche, du sauvetage, de la lutte antiacridienne et anti aviaire et de l'ensemencement aérien, sans oublier le rôle de la marine nationale consistant à exercer la souveraineté de l'Etat sur les eaux territoriales à travers la lutte contre l'immigration clandestine et la pollution, la surveillance des pêches et la protection des installations maritimes. Les exposants militaires ont également mis en exergue le rôle du génie militaire dans le forage des puits, la lutte contre la désertification,

l'aménagement des terrains agricoles et d'habitation, en plus des installations hydrauliques et de la construction des bâtiments, des barrages et des routes.

Sur le plan de la formation, le stand a mis en relief la contribution de l'Armée Nationale au développement humain à travers des écoles et des établissements académiques.

L'Ecole Militaire Interarmes a pour mission de concevoir, organiser, conduire et contrôler la formation morale et physique des élèves officiers, futurs chefs de l'Armée Nationale. Elle vise à associer



l'enseignement militaire à l'enseignement académique, se transformant ainsi en établissement académique permettant à ses adhérents d'obtenir des diplômes universitaires parallèlement à leurs diplômes militaires. L'exposition a en outre informé le public sur l'Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active spécialisée dans la formation de cette catégorie de personnel. Le Centre de Formation Technique de l'Armée Nationale qui assure à l'institution ses besoins en techniciens, le Centre de Formation Navale qui fournit à la marine le personnel technicien nécessaire ont été des étapes importantes de cette exposition.

Les visiteurs ont reçu des explications

exhaustives sur l'Ecole Supérieure Polytechnique qui prend en charge la formation des cadres militaires et civils aux niveaux élevés, en fournissant un enseignement supérieur de qualité pour former des techniciens, des ingénieurs d'Etat et des chercheurs dans le domaine de la formation.

Le Lycée Militaire ayant pour mission de fournir un enseignement de qualité à ses adhérents issus du secondaire (collège et lycée), conformément aux programmes en vigueur au Ministère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur, a été également présenté au public. Parallèlement à l'enseignement dispensé dans les écoles civiles, les élèves y reçoivent un enseignement militaire simplifié visant à ancrer la discipline, l'ordre et la sincérité dans le travail et à développer et renforcer chez les élèves l'esprit d'appartenance et de loyauté envers la patrie. Les organisateurs du stand n'ont pas manqué d'attirer l'attention des visiteurs sur les services à caractère humanitaire fournis par l'Armée Nationale et matérialisés par l'intervention du génie militaire aux côtés des organismes civils concernés pour faire face aux catastrophes naturelles (inondations) et le déminage. Il faut également citer les évacuations sanitaires, le sauvetage lors des catastrophes et des accidents effectués par l'Armée de l'Air et la Marine Nationale. Sur le plan sanitaire, les exposants ont souligné la participation de nos services de santé à la couverture sanitaire nationale par la fourniture de services gratuits tels que les soins de première urgence dans les zones reculées et enclavées.



Rencontre périodique entre les chefs des zones frontalières



Dans le cadre des relations bilatérales entre les forces armées et de sécurité Mauritanienne et Sénégalaise, la rencontre périodique entre les 6^e et 7^e Région Militaire et la Zone militaire N° 2 Sénégalaise s'est tenue à Rosso du 18 au 20 Janvier 2012.

Au cours de cette réunion, les participants se sont félicités des activités de l'année écoulée et ont arrêté en commun accord celles prévues pour l'année en cours, notamment :

- Sensibilisation de la population sur la menace terroriste et le crime transfrontalier.
- Recherche et échange de renseignement.
- Implication des populations locales dans la gestion des différends frontaliers. - Importance du respect de la réglementation en vigueur relative aux points de passage, des zones maritimes, etc.

Cette rencontre s'est passée dans une atmosphère fraternelle et d'entente. Les deux parties ont exprimé leur disposition à œuvrer pour le renforcement de ces relations entre les deux Armées et les deux peuples.

Des journalistes accrédités au CEMOC en visite dans le Sud-est du pays

Une mission comprenant des journalistes de l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL) a effectué une sortie terrain dans la zone sud-est du 26 au 29 janvier 2012. Outre les journalistes qui représentaient l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger, la délégation comprenait le lieutenant Colonel Abou Mamadou Sow de la Direction de la Communication et des Relations Publiques de l'Etat major national, le Colonel Chaib Hocine, Attaché de défense à l'ambassade d'Algérie en Mauritanie, Capitaine Mohamed O. Cheibetté de la DGSED, un caméraman et un photographe. Au cours d'une rencontre avec des représentants de la société civile à Bassiknou, ces derniers ont exprimé à leurs visiteurs leur entière disponibilité à aider les autorités dans leur lutte contre les nouvelles menaces et particulièrement contre le phénomène du terrorisme.



La douane nationale célèbre sa fête



La Douane nationale a célébré la fête internationale des Douanes qui coïncide avec le 26 Janvier de chaque année sous le symbole " les frontières séparent et la Douane unit".

Dans son allocution, le ministre des

finances, Monsieur Thiam Diombar, a affirmé que malgré la crise mondiale qui sévit actuellement "la douane a fait des réalisations importantes dépassant largement les prévisions" Monsieur le ministre des Finances a par ailleurs ajouté que "les recettes engrangées par le secteur des douanes, contribuera à l'effort du développement". Quant au Directeur Général des Douanes, le Colonel Dah Ould El Mamy, il a souligné que les recettes de l'année 2011 se chiffrent à 93,3 milliards d'Ouguiya, constituant une majoration de 21, 3 milliards par rapport aux recettes de 2010. Il par ailleurs ajouté que ces résultats positifs sont le fruit de la rigueur et du sérieux dans le travail vis-à-vis des opérateurs économique.

Nouadhibou : La Gendarmerie reçoit un don de la garde civile Espagnole

La Gendarmerie nationale a reçu dans la journée du dimanche 23 Janvier 2012 à Nouadhibou un don de la garde civile espagnole dans le cadre du projet de côte ouest financé par l'union européenne.

Ce projet vise la surveillance des frontières et la lutte contre l'immigration clandestine

Ce don est constitué de quatre véhicules 4*4, de six motos, des jumelles nocturnes, des équipements électroniques, des ordinateurs et quelques accessoires spécifiques destinés à la lutte contre des réseaux terroristes.

Le chef d'Etat major de la Gendarmerie nationale, Le Général de Brigade N'diaga Dieng a indiqué que l'importance de ce don est de renforcer les capacités de la Gendarmerie nationale à la surveillance des frontières, la lutte contre l'immigration clandestine et les réseaux terroristes.



Visite du responsable du dossier de la coopération à l'OTAN

Sur invitation du Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major National, Monsieur Nicolas de Santis, Coordinateur du programme de l'OTAN se rapportant au dialogue euro-méditerranéen et l'initiative d'Istanbul a effectué une visite dans notre pays dans la période du 21 au 23 Février.

Au cours de cette visite, le responsable de l'OTAN s'est entretenu avec Monsieur Aly Ould Heibe Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, il a eu, également, une entrevue avec le Général de Brigade Mohamed Ould Cheikh Ould El Hadi, Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale.

La visite a été marquée par l'organisation d'un séminaire au Palais des Congrès auquel ont pris part des officiers de différents corps de forces armées ainsi que des représentants de l'Assemblée Nationale, la société civile et la presse. Les débats ont porté sur la coopération bilatérale basée essentiellement sur la lutte anti-



terroriste, le trafic de drogues et d'armes, l'immigration clandestine et le crime organisé transfrontalier. L'accent a été mis sur l'importance accordée par l'OTAN à tous les aspects qui favorisent le développement, la sécurité et la paix dans l'espace euro-méditerranéen. A la fin de sa visite, l'hôte de l'OTAN a

été reçu par le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Ahmed, Chef d'Etat-Major National en présence du Colonel Teyib Ould Brahim Directeur de la Communication et des Relations Publiques à l'Etat Major National et du Colonel Mohamed Cheikhne Ould Taleb Moustaph, Conseiller du Chef d'Etat Major National.

Le C.E.M du Comité des Etats-majors des opérations mixtes en visite Mauritanie



Le Général Adama Kanikoumou, chef d'Etat-major du Comité des Etats-majors des opérations mixtes a effectué une visite en Mauritanie du 14 au 16 Janvier. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la présidence de notre pays du comité des Etat-major des opérations mixtes pour l'année 2012.

Au cours de cette visite, le Général Adama Kanikoumou a été reçu par le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, chef d'Etat-major national et ainsi que par le Général de Brigade Mohamed Ould Mohamed Z'nagui, chef d'Etat-major adjoint.

Visite d'une délégation militaire soudanaise

dans la période du 22 au 26 Janvier 2012, une délégation militaire soudanaise conduite par le Général major amiral Abd Menaam Moussa Hacen, président du Comité d'Instruction en compagnie du Lieutenant colonel major d'Aviation, Sidikh Mohamed Ahmed Mohamed Saleh a effectué une visite à L'Etat-major national, après avoir visité certaines institutions militaires, Au cours de cette rencontre avec les chefs du 2ème bureau, du 3ème bureau, du directeur de la santé, le directeur de l'Air et celui de la Marine, la délégation soudanaise a évoqué toutes les occasions de l'instruction. Les deux délégations ont par la suite visité l'Ecole de l'Etat major national, de l'Ecole militaire interarmes " EMIA ", et L'Ecole militaire de l'Air dans lesquelles, elles ont reçu des exposés dans ces différents centres visités. La délégation soudanaise a aussi été reçue par le ministre de la défense nationale, et par le Général, chef d'Etat major national.





L'ambassadrice de Suisse accréditée en Mauritanie

Le ministre de la Défense Nationale Monsieur Ahmedou Ould Iday Ould Mohamed Rhadi a reçu le 20 Février 2012, Son Excellence Madame Bisserette Cohitoesperte ambassadrice del Suisse en Mauritanie.

L'entretien qui s'est déroulé en présence du Général de Brigade Mohamed Ould Cheikh Ould Hadi, Secrétaire Général du ministère de la défense, a été consacré à la coopération existante entre notre pays et la Suisse.

L'audience s'est déroulée en présence du Colonel Mohamed Ould Mokdad, Directeur des relations extérieures au ministère de la défense nationale et du Lieutenant- Colonel Seyid Ould Asry Directeur bureau coordination au même ministère.



L'ambassadeur d'Arabie saoudite accrédité en Mauritanie.



Le Ministre de la Défense Nationale Monsieur Ahmedou Ould Iday Ould Mohamed Rhadi a reçu le 19 Février 2012 Son Excellence Monsieur Saoud Ben Abdel Aziz El Jabiri Ambassadeur du royaume d'Arabie Saoudite en Mauritanie.

Au cours de l'entretien qui s'est déroulé en présence du Général de Brigade Mohamed Ould Cheikh Ould Hadi la discussion s'est rapportée au sujet de la coopération existante entre les deux pays notamment dans le domaine de la défense

A cette audience étaient présents le Colonel Mohamed Ould Mokdad Directeur des relations extérieures au ministère de la défense nationale et le Lieutenant- Colonel Seydi Ould Asry Directeur bureau coordination au même ministère.

Visite d'une délégation de la marine espagnole

Une délégation de la marine espagnole conduite par l'Amiral Salvador Delgado Moreno, Commandant de la marine aux Iles Canaris, a effectué une visite dans notre pays du 14 au 16 Février 2012. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la coopération entre notre pays et le Royaume d'Espagne et coïncide avec l'escale du navire de guerre espagnole (VENCEDORA) au port de Nouakchott, le 15 Février 2012. Au cours de cette visite, l'hôte espagnol a été reçu par le Général de Brigade Mohamed Ould Cheikh Ould Hadi, Secrétaire Général du Ministère de la Défense et par le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-Major National.





Décorations de certains militaires et gendarmes



Le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Ahmedou Ould Idey Ould Mohamed Radhy a décoré au nom du président de la république dans la journée du 24 Janvier 2012 au PC de l'Etat-major national certains militaires et gendarmes à l'occasion de la commémoration du 51ème anniversaire de l'indépendance nationale.

Le Ministre de la Défense a décoré les récipiendaires de trois catégories de médailles ; Chevalier du Mérite national Médaille de Reconnaissance nationale Médaille d'Honneur.

La cérémonie a été entamée par un lever des couleurs. Le Ministre de la Défense en compagnie du

Chef d'Etat -major National, le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed ont passé en revue les troupes, avant de saluer les chefs de bureaux, les Directeurs ainsi que les commandants de formations présents à Nouakchott.

La cérémonie de décorations s'est déroulée en présence notamment, du Secrétaire Général du ministère de la défense, le Général de Brigade Mohamed Ould Cheikh Ould Hady, du Chef d'Etat major de la Gendarmerie nationale, le Général de Brigade N'Diaga Dieng et du Colonel Cheikh Ould Abd Haye, représentant l'Inspecteur Général des Forces Armées.



Le ministre de la Défense Nationale reçoit

L'ambassadeur du Yemen

M. Ahmedou Ould Idey Ould Mohamed Radhi, ministre de la Défense Nationale a reçu en audience, le 26/12/2011, SEM. Mohamed Ali Cheibani, ambassadeur du Yémen en Mauritanie.

La rencontre a porté sur la coopération existant entre la Mauritanie et le Yemen et les moyens susceptibles de développer cette coopération.

L'audience s'est déroulée en présence du général de Brigade Ahmed Ould Bekrine, secrétaire général du ministère de la Défense Nationale, du colonel Hanena Ould Henoun, intendant au même département et du Lieutenant colonel Seyid Ould El Asri, Chef du bureau de la coordination.



L'ambassadeur de l'Afrique du Sud



Le ministre de la défense nationale, Monsieur Ahmedou Ould Idey Ould Mohamed Radhy a reçu dans la journée du 16 Janvier 2012, L'ambassadeur sud Africain accrédité dans notre pays, Son Excellence Monsieur Johannes Gispiss.

Cette rencontre vise le renforcement des relations de coopération entre nos deux pays, surtout celles relevant du domaine de la défense.





Editorial Editorial Editorial Editorial Editorial



Editorial

Armée nationale: **Garante de l'intégrité et acteur du développement**

Le dernier salon consacré à l'emploi et à la formation a contribué de manière notable à faire connaître l'armée et les efforts que celle-ci joue pour promouvoir l'image de la nation à travers sa participation active dans les efforts de développement socio-économique du pays ainsi que le rôle qu'elle joue dans la promotion de la ressource humaine.

Il ne fait aucun doute que cette responsabilité n'est pas de moindre importance par rapport à la mission originelle et cruciale qui incombe à toute armée; celle de défendre la souveraineté nationale, assurer l'ordre et la sécurité. Les victoires éclatantes remportées par notre armée nationale face aux groupuscules armés ont réduit, de manière significative, les activités terroristes transfrontalières. Ceci a permis du coup, de diriger les multiples ressources que recèle l'armée vers d'autres centres d'intérêt afin de gagner sur d'autres fronts; ceux du développement et des infrastructures. Par ailleurs, l'armée nationale a consenti d'énormes sacrifices pour parvenir à ses objectifs. Ainsi le Génie et la Division des Travaux Publics ont-ils été

destinés à l'édification d'ouvrages, forage de puits, tracé des routes, ainsi que la participation aux efforts de l'Etat visant à viabiliser des zones d'habitation et contribuer à élever le niveau de vie des citoyens.

Aussi, un lycée militaire d'excellence a-t-il été créé; celui-ci fournit un enseignement de qualité à ses élèves.

A cela s'ajoute, un autre pôle académique, en l'occurrence, l'Ecole Supérieure Polytechnique qui dispense les derniers enseignements des écoles d'ingénieurs en informatique et en génie civil.

Ce sont là des défis que nous nous sommes imposés et que nous affronterons avec la même détermination et le même esprit combatif qui nous ont permis de vaincre les ennemis de notre nation et d'asseoir sécurité et stabilité sur toutes l'étendue de notre territoire. Ceci est notre destin et notre raison d'être pour lesquels nous resterons fidèles et ce, quels que soient les changements de la donne ou des règles de confrontation sur le champ de bataille.



20 -21 Mémoire Militaire:
L'Emir BAKAR OULD SWEID'AHMED
 La vie d'un combattant
 et le destin d'un martyr

24 -25 Santé:
LA PERTE DE L'ODORAT

26 - 27 Tribune Libre:
NOTRE INTREPIDE ARMEE

DGPC Braver le danger,
sauver des vies
et préserver les biens




12 13

Le Salon de l'Emploi
 L'Armée Nationale
 expose sa contribution
 au développement du pays



**Decorations de certains
militaires et gendarmes**



Le Salon de l'Emploi



Directeur de publication
 Colonel Teyib ould Brahim
Rédacteur en chef
 Lt-Col Mohamed Ould Sid'El
 Moctar
Secrétaire de Rédaction
 Cne Lif Mohamed Diadié
Rédacteurs
 Lt col Abou Mamadou Sow
 Cdt Ichemkhou ould
 Ahmedou
 Cne Lif Mohamed Diadié
 Cne Malamine Coulibaly
Responsable
 Audiovisuel:
 Cne Med O. Abderrahmane

Photographes
 A/C El ide O. Soueïleh
 S/C Brahim O. Saleh,
 S/C Taleb Ould N'dary
 S/C Mohamed Bekaye,
 Sgt Mahfoudh O. Tfeïl,
 Sgt Med Mahmoud;
Saisie
 Adjt Brahim Ould M'Beirick
 Sgt Hawa Ly
 Sgt Aida M'Bengue
Maquette/PAO
 A/C Ahmed o. N theih
 Sgt Aida M'being
Publicité - Annonces
 A/C Khalifa Ould Khattary
Distribution

A/C Oumar Ould Boudy -
 - S/C Le Hacem Ould
 Mouloud
 - S/C Med Deina Ould Zaid

Jeich
Adresse:
 Direction de la communication
 et des Relations Publiques
 Dcrp@mauritel.mr
 BP: 208 Tel: 5002255
Impression:
 Imprimerie de l'Armée Nationale
 nombre de copies: 1225

Annonce

En vue de promouvoir et de vulgariser le patrimoine historique militaire, la Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) est chargée de mettre en œuvre un Musée dédié aux forces armées nationales. Ce faisant, la DCRP se lance dans une campagne de collecte d'objets historiques appartenant ou ayant appartenu aux anciens militaires ou résistants. Ces objets peuvent être des armes, des tenues, des équipements, des coiffures, des drapeaux, des fanions, des insignes, des médailles, des iconographies et tous autres documents ayant trait aux Forces armées nationales ou à la résistance. Ces collections peuvent être cédées gratuitement, prêtées temporairement ou vendues au Musée.

Dans ce cadre, il est fait appel à toutes les bonnes volontés, institutions publiques et privées, personnes morales et particuliers, professionnels et amateurs, nationaux et étrangers de contribuer, chacun à sa manière, à la sauvegarde et à la diffusion de la mémoire combattante et à la symbolique de nos grands anciens. Donations, cessions, apports techniques, conseils et suggestions, toutes participations qui pourront aider au processus de mise sur pied

Contacts :

95 546 - 61 02 205 - 20 20 305

dcrp@mauritel.mr
bp: 208 tel: 25002255

EL AKHBAR **Jeich**

Votre fenêtre
sur l'institution
Militaire

Révue éditée par l'Etat-major National / N° 31 - mars - avril 2012

Direction Générale de la Protection Civile

**Braver le danger,
sauver des vies
et préserver des biens**

MÉMOIRE MILITAIRE

L'Emir BAKAR OULD SWEID AHMED

La vie d'un combattant
et le destin d'un martyr

SANTÉ

LA PETITE ET L'ODDAD

TERRINE LIÈGE

Notre intrépide armée

